

Procès verbal de l'assemblée générale 2018

8 mai 2019

Bout du monde, Vevey, 19h

Présents : Assal Marc, Assal Nicole, Assal Jean-Luc, Assal Manon, Blanc Olivier, Bloch Jonathan, Bloch Michel, Burczak Isabella, Crettenand Aurore, Despot Fabienne, Halter Grégoire, Ruedin Jessica, Savoy Bernard, Siegenthaler Carine, Yerly Fabrice.

1. Accueil et ouverture de l'AG

Le président donne la liste des personnes excusées et distribue le PV de la précédente AG.

2. Désignation des scrutateurs

Michel Bloch se porte volontaire.

3. Validation du PV de l'assemblée générale 2017

Les membres présents valident le PV de l'assemblée générale du 17 mai 2018.

4. Rapport d'activités

a. Organisation de manifestations (bourse aux vélos, cours de conduite)

- Deux bourses aux vélos ont été organisées : l'une à Vevey, l'autre à Montreux.
- Des cours vélo pour enfants ont été donnés à Saint-Légier et à Aigle.
- Un « Petit Noël » a été fêté le 13 décembre à l'Atelier vélo à Vevey.
- Le Vevey-Lavaux up a eu lieu au mois de mai avec un stand PRO VELO partagé avec l'UCI : possibilité de réparer son vélo, 10'000 personnes sur le parcours, un super événement pour se faire connaître.
- D'autres activités auxquelles PRO VELO a participé : le Marché Demain à Corsier, la Fugue Chablaisienne en collaboration avec l'UCI, PRO VELO Valais et Velafrica, la semaine de la mobilité à Vevey et à Montreux, le Park(ing) day à Vevey.

b. Atelier en libre-service et Atelier mobile

- L'Atelier vélo, endroit où l'on peut apprendre à réparer son vélo, équipé de nombreux outils et d'une super équipe de bénévoles est ouvert tous les jeudis de 18h30 à 20h30 ainsi que le dernier samedi de chaque mois. Les bénévoles qui y oeuvrent, en particulier Eytan, sont remerciés par le comité.
- L'Atelier mobile a été mis à disposition du Repair Café en septembre, il est agréable que cet atelier puisse se promener sur différents événements régionaux.

c. Actions politiques et consultations

- Le comité a échangé avec la municipalité concernant la consultation de la RC 780

(route cantonale qui traverse la Riviera) : cela concernait majoritairement les pistes cyclables sur le parcours entre l'église catholique de Vevey et la gare. La municipalité a joué le jeu, les propositions ont été entendues et PRO VELO a été remercié pour les propositions. Les VMCV étaient également présents. La municipalité a finalement accepté de tester sur une année le tronçon entre le musée et le giratoire de la gare avec une seule piste pour les voitures et une piste cyclable. Des réactions de conducteurs de véhicules motorisés se sont déjà faites entendre.

- Il faut rappeler que l'initiative de PRO VELO a reçu 87,1% d'avis favorables, ce qui est un super résultat.

- Un courrier aux municipalités de la région, proposant une voie rapide entre Villeneuve et Vevey est parti en février. Pour l'instant, peu de réaction de la part des communes, cela va prendre du temps.

- Un projet est en cours concernant la participation du comité à une discussion à propos d'un futur plan directeur des mobilités douces à Montreux (stationnement de cycle, etc...).

- Un très bel article de Bernard Savoy (Cyclistes dans la circulation : égalité et équité) est paru dans la presse et a fait l'éditorial du Courrier.

- Le journal PRO VELO info devrait se développer. Les membres sont invités à proposer des articles, du contenu pour ce journal.

- Une association cantonale « PRO VELO Vaud » pourrait être créée. Cela permettrait à PRO VELO Riviera de déléguer certaines tâches au niveau cantonal. Cette association représenterait également un poids au niveau des négociations avec le canton. Pour le moment, peu de personnes sont intéressées à faire partie du comité de cette association qui peine à voir le jour.

PRO VELO Riviera a pris part à de nombreux événements cette année, le comité encourage les membres de l'association à participer à ces événements pour décharger les membres du comité.

5. Présentation des comptes 2018

Comme le trésorier est absent, Marc Assal se charge de cette rubrique.

- Les comptes pour l'année 2018 sont bons, le comité remercie Eytan pour son travail.

- Seuls les mouvements ont été pris en compte, les actifs et les passifs ne figurent pas dans le bilan final.

- Certains éléments de 2017 figurent sur les comptes car ils n'avaient pas été pris en compte en 2017.

- Le bénéfice s'élève à 1000.- . Celui-ci aurait été plus conséquent sans les paiements rétroactifs.

- Un gros don (4'300.-) a été reçu de la part de l'association des Championnats suisses des coursiers à vélo 2016 et utilisé en partie pour la création de l'Atelier vélo.

- Le journal PRO VELO info coûte 1'000 francs, l'Atelier vélo 1'000 francs également.
- Le budget de 2019 est traité plus bas.
- L'administrateur arrête son activité, le comité gère maintenant seul l'administration de l'association.
- Un défraiement est maintenant demandé aux organisations qui invitent l'Atelier mobile.
- Il reste 11'000 francs sur le compte. Il y a donc de la marge si des nouveaux projets se présentent.
- Avec les dons de TANDEM et « grâce » à l'absence de gestion du stock de matériel, le bénéfice final qui figure sur les comptes devrait être légèrement supérieur.

Rapport des vérificateurs des comptes :

Comme Yves-Julien Regamey est absent pour une longue durée (voyage), Carine Siegenthaler s'est occupée seule de vérifier les comptes cette année. Les comptes sont réguliers, Carine recommande l'approbation de l'assemblée.

6. Approbation des rapports

Les comptes sont approuvés par l'assemblée générale.

7. Décharge au comité

L'AG donne décharge au comité pour l'année 2019.

8. Élection du comité, du président et des vérificateurs des comptes 2019

Deux membres du comité annoncent leur démission :

- Sonia Haack, qui travaille désormais loin de la Riviera et qui n'a plus d'énergie pour son rôle au comité, mais qui serait ravie de pouvoir retrouver l'association plus tard.
- Olivier Blanc, membre fondateur, qui reprend pour une année la présidence des Verts à Montreux. Il reste à disposition de l'association et remercie de comité.

Le Comité remercie chaleureusement ces deux personnes.

Trois personnes souhaitent intégrer le comité :

- Aurore Crettenand : Veveysanne, géographe de formation, qui souhaite s'investir pour la région. La pratique du vélo fait partie de ses valeurs. Elle remercie le comité pour l'accueil et espère pouvoir apporter des idées et une énergie nouvelles.
- Fabrice Yerly: Montreusien, chimiste de formation. Le vélo est dans son ADN, il est particulièrement motivé par la sortie de la loi vélo et plus particulièrement la voie rapide Villeneuve - Vevey qui l'intéresse, a envie de se concentrer là-dessus.
- Manuel Goumaz : Manuel vit à Burier, géographe de formation. Il travaille pour Vélocité, Défi vélo et l'Atelier vélo. Son vélo en bambou est connu de tous.

Les membres du comité qui se représentent sont :

Michel Bloch, membre

Isabella Burczak, membre

Jonathan Bloch, membre

Grégoire Halter, membre

Eytan Baumgartner, trésorier

La co-présidence va être assurée par Marc Assal et Bernard Savoy.

Les vérificateurs des comptes pour 2019 seront Fabienne Despot et Carine Siegenthaler. Le suppléant n'est autre que Jean-Luc Assal.

L'assemblée générale a (ré)élu tous les membres cités ci-dessus par acclamation.

9. Fixation des cotisations

Si l'association PRO VELO Vaud ne voit pas le jour, les cotisations resteront inchangées en 2020.

Si par contre, celle-ci devait voir le jour, les cotisations annuelles augmenteront comme suit :

40.- / membre

60.- / famille

100.- / soutien, entreprise

25.- / petits budgets

Marc Assal : Si PRO VELO Vaud est créée, les membres de PRO VELO Riviera ne deviendront pas directement membres individuels de cette association. Une participation à PRO VELO Vaud sera payée par l'association PRO VELO Riviera. Ceci permettra à l'association de bénéficier d'une personne employée qui donnera une voix à PRO VELO Riviera au niveau cantonal.

Fabrice Yerly : ATE concentre son énergie sur l'ouest lausannois, qu'attend-on de cette collaboration avec PV Vaud ?

Marc Assal : cela dépendra de l'interaction entre PV Vaud et PV Riviera, il faut agir au niveau régional et venir avec des projets intercommunaux pour commencer (voie continue p.ex). PV Riviera aura tout à y gagner, PV Vaud permettra d'aller de l'avant. Comité convaincu de la création de ce projet

Bernard Savoy : il serait possible pour les gens des régions dans lesquelles il n'y a pas encore de PV régional de devenir membres de PRO VELO Vaud.

Demande d'un membre : de quoi sera constituée PV Vaud ?

Réponse Marc Assal : ce sera une petite structure, qq personnes dans un comité et 1 personne professionnelle à temps partiel dont l'emploi est couplé au secrétariat général de PRO VELO Lausanne.

Inquiétude d'un membre : si les cotisations augmentent, les gens ne voudront plus être membres.

Réponse Marc Assal : pour ne décourager personne, nous avons eu l'idée d'une cotisation petit budget.

Votation pour l'augmentation des cotisations : l'assemblée accepte par acclamation.

10. Projets pour l'avenir

- En ce qui concerne le parking souterrain de la place du marché, PRO VELO Riviera réagit contre ce projet sans toutefois rejoindre le comité de la contre-initiative. Le souhait est de ne pas être politisé.
- PRO VELO a fait une opposition contre la mise à l'enquête de la RC 780 : en Lavaux, une séparation plus marquée entre les bandes cyclables et la route a été demandée.
- L'Atelier vélo cherche de nouveaux locaux. L'Atelier et tout son matériel sont trop à l'étroit à la Rue des Jardins. Une demande a été faite à la ville de Vevey pour un local au Chemin du Verger 10. Si quelqu'un a une idée de lieu pour déplacer l'Atelier, les propositions sont les bienvenues. Cela permettrait de stocker davantage de matériel et d'offrir aux membres plus de possibilités pour les réparations de leurs cycles.

11. Budget 2019-2020

- Un défraiement va être alloué aux personnes qui s'occupent de l'Atelier vélo les jeudis soirs et les derniers samedis du mois.
 - La traditionnelle Bourse aux vélos de Vevey va être déplacée à la Tour-de-Peilz cette année (Fête des Vignerons). Une éventuelle diminution des bénéficiaires est à prévoir.
 - Les dons faits par les personnes qui viennent réparer leur vélo à l'Atelier vont désormais entrer dans les comptes. Cela permettra de couvrir, en partie, les défraiements des personnes qui s'occupent de l'Atelier.
 - Une demande va être faite à PRO VELO Suisse d'exceptionnellement ne pas demander de dons cette année. Ainsi, les éventuels dons seront faits directement à PRO VELO Riviera.
 - Un budget de 1'000.- a été prévu pour le site internet de l'association. Une Bourse aux vélos permanente fera partie de ce nouveau site.
 - L'achat d'une nouvelle tente d'un montant de 500.- est aussi prévu dans le budget.
- Le budget 2019-2020 s'avère donc être légèrement déficitaire, mais il n'y a pas d'inquiétude à avoir.
- Le budget est approuvé par acclamation par l'assemblée générale.

12. Propositions individuelles

Bernard Savoy : Provélo Suisse a proposé la pétition Ecart par égard, obligation de dépassement à 1m en ville et 1m50 hors des villes. Il invite à signer la pétition.

Michel Bloch : explique la situation des routes pour les dépassements, les camions, en fonction de la vitesse. On ne peut pas mettre des pistes cyclables partout, à cause des normes en vigueur.

Le Président remercie les membres, et rappelle que l'ambiance est top dans le comité. Remerciements à la preneuse de PV.

Rappel du verre offert par PV pendant la pause.

Proposition, rester pour la présentation de Manuel Goumaz.

Assemblée est close : 20h13